L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 5 JUIN 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

DEMANDE—Une dame seule désire trouver deux chambres au rez-de-chaussée dans une famille respectable aux environs de la rue du Canal. S'adresser au bureau de l'Abeille.
5juin—2f

A VENDRE.

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis, à $225, $250 et plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
30mai—2m 114 rue du Camp.

PENSION à la Passe Christian—J'ai l'honneur d'informer mes amis et connaissances que j'ouvrirai prochainement une pension à la Passe Christian (East End). Pour les conditions, s'adresser au No 181 rue Bourbon, chez Mme Vve Pothier. 29mai—1sem

A LOUER.

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture. 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin.
23 mai—

Avis aux Créanciers.

Edward H. Adams vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,105—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Edward H. Adams et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lloyd R. Coleman, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 juin—4.9,13

Henry Montreuil vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,467—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Henry Montreuil et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Montreuil, syndic provisoire dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 mai—4 9juin

Théodore Drez vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,277—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de Théodore Drez et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alphonse Drez, syndic provisoire et Théodore Drez, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30mai—30—juin4.9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Louis J. Witte vs. ses créanciers—No 17,736—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Louis J. Witte soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, SAMEDI, le 5me jour de juin 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire Louis J. Witte soient suspendues, et que B. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
5 mai—3f au 5juin

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Solomon Felix vs. ses créanciers—No 17,996—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Solomon Felix soit et est acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. A. Lazarus, notaire en cette ville, le mardi, 29ème jour de juin 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire pour élire un syndic et voter sur toutes les autres matières qui pourront leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Solomon Felix soient suspendues, et que John J. Finney, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30mai—3f au 29juin

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—G. J. Rathe vs. ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire G. J. Rathe soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Felix J. Dreyfous, Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le 21me jour de juin 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de considérer et délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic; et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Frank B. Lee, Esq., notaire soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 20 mai 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.
21 mai—3f au 21 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—William N. Jenkins vs ses Créanciers—No 17,868—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William N. Jenkins soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Marcel T. Ducros, notaire en cette ville, le jeudi, 17me jour de juin 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes les autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. L. Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle Orléans, 14 mai 1886.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15mai—15 18 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Aaron Feitel vs. ses créanciers—No 17,840—Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés du pétitionnaire Aaron Feitel soit et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, LUNDI, le 14ème jour de juin 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient venir devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que John Bassich, Jr., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 11 mai 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—3f en 30 jrs

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

SIMON BLOCH vs. VICTOR DE BOUCHEL—No 11,343—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET de vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, quinzième jour de juin 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, sur la rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

1° DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi désignés par les numéros six et sept, de l'ilet numéro (21) vingt-et-un, borné par les rues Market et Jackson et les Avenues Pacific et Elmire, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, déposé comme référence au bureau de J. R. Beard, alors notaire à la Nouvelle-Orléans, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue Market sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, des Remparts, des Français et Bons-Enfants, désigné comme le numéro douze, et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur cent douze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Sixième et Washington, d'après le plan primitif du Faubourg Livaudais, déposé comme référence au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire à la Nouvelle-Orléans, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la dite rue Chestnut, sur cent vingt-huit pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, ou en quelque sorte y appartenant, situé et se trouvant dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonio ou Annette, Claiborne, St. Antoine et Robertson, et mesurant en mesure américaine trente-trois pieds de face à la rue Robertson (dernièrement St. Jean Baptiste), sur soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant borné du côté le plus rapproché de la rue St. Antoine par la propriété qui appartient actuellement ou qui a appartenu à F. Suzeneau et du côté de la dite rue Annette, ou Antonio, par la propriété appartenant actuellement ou qui a appartenu à Mme Ellen De Bouchel, ainsi que le montrera plus amplement la copie de l'acte d'hypothèque enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, treizième jour de mai 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
14 mai—14, 20, 27—juin 1er, 8, 15.

Succession de Gustave Pothoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,052—Division D.—Attendu que Mme Vve Gustave Pothoff a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Pothoff, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4juin—4,9,13.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 15 JUIN 1886,
UN
TIRAGE TRIMESTRIEL
EXTRAORDINAIRE
CLASSE F.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2,279 Lots, montant en tout à $522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN,
PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	... de	50,000..	50,000
1	Lot de....	20,000..	20,000
2	Lots de....	10,000..	20,000
4	Lots de....	5,000..	20,000
20	Lots de....	1,000..	20,000
50	Lots de....	500..	25,000
100	Lots de....	300..	30,000
200	Lots de....	200..	40,000
600	Lots de....	100..	60,000
1000	Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..................	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..................	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..................	7,500
2,279 Lots s'élevant à.........	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, et dont nous donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à laNouvelle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ordinaire sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

HARRY T. HOWARD vs. CRESCENT CITY SUGAR REFINERY CO.

Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.—No. 11,297.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, SAMEDI, le douzième jour de juin 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, dans la ville de la Nlle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

1. TOUS ET SEPAREMENT, CES DIX CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, vacuum pans, réservoirs, chariots, bouilloires, locomotives, appareils, installations et autres objets appartenant à une raffinerie de sucre et se trouvant au susdit local, ainsi que les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient ou y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), St-Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A", d'après un plan dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de la ville, daté le 25 octobre 1881, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), vingt-trois pieds de largeur au fond, sur cent vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St. Joseph, et cent vingt-cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, le divisant de la propriété de P. Tulane. Un autre lot de terre, mesurant environ vingt-trois pieds de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), sur cent vingt-deux pieds neuf et un-tiers pouces sur cent vingt-trois pieds huit et un-tiers pouces de profondeur. Deux lots de terre désignés par les numéros cent six et cent sept d'après un plan déposé pour référence dans le bureau de T. O. Stark, ex-notaire en cette ville; et aussi conformément à un plan dressé par Pilié et Murray, en date du 3 mars 1869. Le dit lot numéro cent six mesure dix-neuf pieds deux lignes et six pouces de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), dix-neuf pieds huit pouces et sept lignes de large dans le fond, sur cent treize pieds et cinq pouces de profondeur; et le lot No cent sept mesure dix-neuf pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), dix-neuf pieds trois pouces et quatre lignes de large au fond, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur. Un lot de terre désigné par le numéro cent cinq sur le plan ci-dessus mentionné dans le bureau de l'ex-notaire Stark, mesurant vingt-et-un pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Peters, (anciennement Nouvelle-Levée), vingt pieds onze pouces et cinq lignes de large au fond, sur cent treize pieds cinq pouces de profondeur. Un lot de terre mesurant vingt pieds, plus ou moins, de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), sur cent douze pieds un pouce, plus ou moins de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, arpenteur, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire public en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant dix-neuf pieds, deux pouces de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), dix-neuf pieds de large dans le fond, cent onze pieds, cinq pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et cent douze pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre désigné par les numéros quatre, cinq et six, d'après un plan dressé par C. F. Zimple, en date du 3 février 1835, et mesurant comme suit: Lot numéro quatro, environ vingt-et-un pieds cinq pouces et demi de face à la rue Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur, et vingt-et-un pieds huit pouces de large dans le fond; le lot numéro cinq, vingt-et-un pieds cinq pouces et demi de face à la rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur, et vingt-et-un pieds huit pouces de large dans le fond; et le lot numéro six, vingt-et-un pieds onze pouces de face à la rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur, et vingt et-un pieds huit pouces de large dans le fond, tous plus ou moins. Aussi, tout et séparément les machines, appareils, installations et ce qui y appartient et tous les articles de propriété individuelle, contenus dans la bâtisse érigée sur les lots de terre décrits ci-dessus, et servant et opérant comme une raffinerie de sucre, ou une liste détaillée de l'inventaire est annexée pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire de cette ville, le 30 janvier 1883.

2. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE ensembles avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet ci-dessus mentionné, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée), St-Joseph, Commerce et Julie, désignés comme lots numéros un, deux, trois et quatre, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 30 septembre 1880, déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de A. Hero, Jr., comme le plan No 51. Les dits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit, à savoir: Lots numéros un et deux mesurant chacun trente deux pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), trente deux pieds sept pouces de large dans le fond, sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du numéro un le plus rapproché de la rue St-Joseph, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les lots numéros un et deux, et cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot numéro deux, la plus rapprochée de la rue Julie; et les lots numéros trois et quatre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Commerce, trente deux pieds sept pouces de large dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot numéro trois le plus rapproché de la rue Julie, cent onze pieds deux pouces sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre, et cent onze pieds dix pouces et six lignes de profondeur sur le côté du lot numéro quatre, le plus rapproché de la rue St-Joseph.

Les dits quatre lots composent un corps ou portion de terre avec une façade de soixante-cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Commerce, sur laquelle ils ont une façade de soixante-quatre pieds dix pouces, et ce sont les mêmes lots désignés par les lettres G, H, I, J, sur un plan de J. Pilié, enregistré au bureau de H. Lavergne, ex-notaire en cette ville.

3. LE TOUT ET SÉPARÉMENT LES DROITS D'USAGE ET D'OCCUPATION jusqu'au 25me jour de septembre de l'année 1907 de la dite "Crescent City Sugar Refinery" sujet au bail contracté avec les directeurs du Fonds d'Education Tulane du terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans ledit carré d'ilet borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, désigné par le No. 2, et mesurant, pied anglais, dix huit pieds dix pouces de façade rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), environ vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur d'environ cent vingt-trois pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 1, et environ cent vingt-quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3: le dit terrain étant désigné par les mots: "La propriété de Paul Tulane" sur un devis de A. De Armas, sous voyer, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant le soussigné, Andrew Hero Jr., notaire, en date du 30 janvier 1883, laquelle propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par un acte, devant Andrew Hero Jr., notaire, daté du 21 mars 1883, en faveur du ou des détenteurs des bons et coupons spécifiés dans la pétition.
Saisi dans le procès ci-dessus intitulé.
Conditions—1° Un montant suffisant [au comptant] pour payer les taxes, frais estimés au montant de $5,000, plus ou moins
2° Sur un crédit de douze mois avec de bonnes sécurités pour la somme de $10,000.
3° La balance à un crédit de douze, dix-huit et vingt-quatre mois. L'acquéreur devra fournir, au moment de l'adjudication, ses bons avec une garantie solvable, datés le jour de la vente pour le prix d'achat qui devra être garanti par une hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et stipulant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès des dits bons.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 27me jour de mai 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District de l'Est de la Louisiane.
27mai—27,28—juin 1,5,12

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison de valeur, etc.

D. W. Eames vs. Charles de Lassus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,707—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 9 juin 1886, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Sur lieux No 390 rue des Magasins, tout le contenu, etc., du dit local, consistant en meubles de chambre à coucher de valeur, meubles de salon riches, grands miroirs dorés, bibliothèques, pupitres, peintures, tapis, ornements et divers autres objets, etc., d'après un inventaire enliassé en mon bureau, ainsi qu'un piano et tabouret.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mai—29—1,4,9juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. O. Terry & Sons vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,573—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 mai 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 8 juin 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Quinze cent quatre ($1504) acres de terre situées dans la paroisse Livingston, en cet Etat, étant les sections trente sept et trente huit (37 et 38) du Township sept (7) Range Sud quatre (4) Est.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 mai—6,13,20,27—juin 3,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alex. Solari versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 17,465—En vertu d'un ordre de vente, en date du 26 mai 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 5 juin 1886, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un mulet et un wagon, maintenant à l'écurie de A. E. Ravain, No 211 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27 juin 1 5

Succession de Jacob Reichsnteer alias Regstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 17,428—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2,6,11.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur formant l'angle des rues Royale et Mandeville, dans le Troisième District, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

John Cordes vs A. Eickman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,726—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Royale (ci-devant Casacalvo), Dauphine (ci-devant Grands-Hommes) et Espagne, mesurant au pied français, trente pieds de façade rue Mandeville, sur une profondeur de soixante pieds, faisant face rue Royale, et formant le coin des rues Royale et Mandeville.

La susdite propriété a été acquise par Alfred Eickman par achat, dont l'acte a été passé pardevant James Fahey, notaire, le 30 mars 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 juin—5,12,19,26—juil 3,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Gibbons & Co. vs. The Algiers and Gretna Railway Co.

Vente d'un Dummy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,822—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 16 juin 1886, à 2:30 heures p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'écurie de l'Algiers & Gretna Railway Co., à Alger, à peu près au ilet du débarcadère du ferry du Deuxième District, un Dummy.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, les objets ci-dessus seront adjugés définitivement au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'ils pourront rapporter à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un cautionnement, avec sécurité bonne et solvable portant intérêt à raison de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra déduire du montant de son adjudication et payer comptant les frais d'annonces, les honoraires du shérif et du greffier, etc.; les dits frais et honoraires s'élevant en tout à environ quatre-vingt-quinze ($95) dollars.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
5juin—5 9 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

C. A. Denis vs. Robert V. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,254—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses, tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Upper City Park, les rues Magasins, Calhoun et Camp et connu comme l'ilet numéro vingt-neuf de Burtheville; le dit lot est désigné par le numéro dix-neuf d'après un plan du dit ilet, dressé par Arthur de Armas, assistant-voyer de la ville, daté le 21 avril 1884, et annexé à un acte de vente du lot numéro un du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 27me jour de septembre 1884 et mesurant, d'après le dit plan, trente deux pieds, onze pouces et sept lignes de face à la rue des Magasins sur cent quatorze pieds de profondeur et face à la rue Calhoun, cent treize pieds, huit pouces de profondeur sur l'autre côté de la ligne le divisant du lot numéro vingt (20) et trente pieds cinq pouces de large sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur par un achat du plaignant conformément à un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 17 décembre 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4,11,18,25—juin 1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

André Daverede vs les Héritiers de J. P. Belit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 23 juin 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, bornée par les rues Delaronde, Delery, Moreau et Tricou, Troisième District de cette ville et mesurant, mesure anglaise, soixante pieds de face à la rue Delaronde, sur cent soixante neuf pieds huit pouces et trois lignes de profondeur et face à la rue Delery, entre lignes parallèles.

Et une autre portion de terre, située dans le même district et ilet, avec les bâtisses qui s'y trouvent, mesurant quarante-cinq pieds six pouces de face à la rue Delaronde sur une profondeur de cent soixante neuf pieds, huit pouces et trois lignes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de toutes les Machines, Installations, etc., du Stonewall Rice Mill dans l'affaire de

Columbus H. Allen vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,252—En vertu d'un ordre de vente en date du 1er avril 1886, et d'un ordre supplémentaire en date du 24 mai 1886 à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 juin 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Au local connu comme le Stonewall Rice Mill, à l'encoignure des rues Girod et Commerce—
Toutes les machines, arbres de couche, vannes, poulies, meules, élévateurs, etc., étant tout le contenu de la bâtisse située à l'encoignure des rues Girod et Commerce, étant un moulin à riz de premier ordre connu comme le Stonewall Rice Mill. Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26mai—26—1,5,6 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un terrain de valeur, avec bâtisses et améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, No. 168 rue Poydras, avec une cuisine en briques à deux étages.

Helena E. Freilsen et al vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Ce certain terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, St-Charles et Lafayette, désigné par la lettre A, sur un plan particulier d'arpentage ou dessin fait par Arthur de Armas, voyer ou ingénieur civil, et certifié par lui sous la date du 12 novembre 1868, et contenant la clause NE VARIETUR par P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour identification avec l'inventaire de la succession de Wm Silliman pris le 11 et 13 novembre 1868. Le dit lot mesure vingt-cinq pieds, sept pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les dites bâtisses et améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages portant le numéro municipal 168 rue Poydras, avec une cuisine en briques à deux étages.

Etant la même propriété que le feu John Davidson a acquise de la succession de Wm. Silliman, d'après procès-verbal de la vente par N. J. Hoey, encanteur, le 18 décembre 1869, et le défendeur dans cette affaire a acquis la même propriété, comme suit: une moitié indivise, comme la part de la veuve survivante en communauté du dit John Davidson, et l'autre moitié en vertu d'un jugement rendu le 24 mars et signé le 28 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession de John Davidson, No 5401 du dossier de la dite Cour, décrétant la dite Mme H. Davidson comme étant la propriétaire, et comme telle, sa mise en possession de toutes les propriétés mobilières, immobilières et mixtes, conformément à l'inventaire de la succession; lequel jugement est enregistré au bureau de transferts, livre 117, folio 172.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mai—29 juin 5 12 19 26 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

M. R. Pricure vs Mary Augustin.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, No 10,234—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse dans un lot de terre, No. 18 de l'ilet No. 8, borné par les rues Frenet, Sixième, Howard et Septième, mesurant 32 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
1er juin—1 6 10 17 22—juil 1

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS

L. T. PRIESTLEY, SUBROGÉ, ETC. VS. ALLEN & SYME—Fi. fa. contre Allen & Syme et Columbus H. Allen et Frederick J. Syme.

No 10,724.—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE ALIAS FIEri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le LUNDI, vingt-et-unième jour de juin 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

UN LOT DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Erato, Tchoupitoulas, Galennie et Peters. Le dit lot est désigné par le numéro treize dans l'ilet numéro quarante-sept, et le dit lot numéro treize mesure trente-sept pieds de face à la rue Erato sur cent vingt pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 20me jour de mai 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
21 mai—21,27—Juin 1,8,15,20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,652.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Décatur, Conti et St Louis, le dit lot est désigné par la lettre "D" de l'ilet No 28 sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk ancien notaire en cette ville, le vingt-sixième jour d'octobre 1865, mesurant conformément au dit plan (au pied américain) vingt pieds sept pouces de face à la rue de Chartres, cent cinquante pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue St Louis, cent vingt-huit pieds trois pouces et quatre lignes sur une première ligne de profondeur près de la rue Conti; puis se rétrécissant de quatre pieds sept pouces, et de là s'étendant sur une profondeur de vingt-deux pieds deux pouces vers la ligne du fond, qui a seize pieds de largeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme le No 106 de la rue de Chartres, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de James J. Carroll, conformément à un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire en cette ville, le huitième jour de mars 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour une somme suffisante pour payer les réclamations du plaignant ci-dessus, la somme de trois mille piastres ($3,000), ensemble avec intérêt au taux de sept pour cent par an sur deux mille piastres de la somme, du 8 mars 1883, et sur les autres mille piastres de la somme, du 8 mars 1885 jusqu'à parfait paiement; ensemble avec 5 0|0 sur les dits montants pour frais d'avocat; tous les frais de procès et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre, daté le 8 mars 1883, tiré à l'ordre de et endossé par le défendeur ci-dessus, pour la somme de mille piastres, payable quatre ans après sa date, avec intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de sa date jusqu'à parfait paiement, et garanti par lieu du vendeur et hypothèque sur la dite propriété, en concurrence avec les réclamations du plaignant, d'après un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 8 mars 1883; l'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte d'hypothèque primitif, ne pas aliéner, de payer 5 0|0 pour frais d'avocat en cas de procès.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux; et en cas où le prix d'enchère sur la propriété, après déduction des fees d'avocat, frais et taxes, serait moindre que le montant de la réclamation du plaignant, avec intérêt, ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, et du billet à assumer, mentionné plus haut, alors, le paiement des dits fees, frais et taxes comptant; la balance du prix d'adjudication doit être disposé au pro rata entre le montant de la réclamation du plaignant actuellement due et le billet à ordre décrit ci-dessus en second lieu; le montant pro rata qui revient à la réclamation du plaignant, maintenant due, doit être payé comptant, et le montant pro rata du dit billet à ordre décrit ci-dessus en second lieu sera assumé par l'acquéreur.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25 juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un lot de terre de valeur avec bâtisses, connu comme le No 180 rue Girod.

Edward Toby vs Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,649—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, St Charles et Julie, désigné par le numéro six, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, daté le 4 septembre 1835 et déposé au bureau de T. Seghers, ex-notaire en cette ville, le 27 janvier 1836: le dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Girod sur cent deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le local No 180 rue Girod, et tout les droits, voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que feu John Davidson a achetée d'après un jugement rendu le 24 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de John Davidson No 5401 du dossier de la dite Cour, décrétant la défenderesse comme propriétaire de la dite succession et la mettant en possession de toutes les propriétés foncières, personnelles et diverses paraissant sur l'inventaire de sa succession, lequel jugement est dûment enregistré dans le bureau des inscriptions livre 117, folio 172 et une moitié comme veuve survivante en communauté du défunt.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 5,12,19,26,30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Albert Putbrecse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,871—Division B.—Attendu que Mme veuve Albert Putbrecse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Putbrecse décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5juin—5,9,13.

Succession de James Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 18,060—Division E.—Attendu que Mme Veuve James Finney a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Finney, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 juin—5,9,13

Succession de F. J. L. Crais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14 944—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Rosina Schneider, veuve de feu Joseph Lange Crais, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte, et la dite administratrice déchargée.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 mai—28—1,5 juin

Succession de Louis Faessel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 46—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Anton Ritter, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27mai—27—juin 1 5

Succession de A. A. Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Nos. 12,622—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Louise Yates, veuve de A. A. Yates, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 mai—27—juin 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur

Rue Bertrand entre les rues Perdido et Poydras.

Succession de Mme A. D. Merritt.

No 17,763—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SAMEDI, 12 juin 1886, à 12 A. M., à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 mai 1886, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Poydras, Perdido et Prieur, désigné comme lot No. 1, d'après un plan dressé par C. A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 30 mai 1856, mesurant 35 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Bertrand, 35 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le côté donnant vers la rue Poydras et 105 pieds 6 pouces et 7 lignes du côté de la rue Perdido.

Conditions—Comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1886 au-dessus du prix de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. H. Wilson, Esq., notaire.
12mai—12 15 22 29 juin 5 12

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une action du New Orleans Stock Exchange.

Succession de Charles Feinor.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 17,160—Division C.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juin 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 4 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une action du fonds capital du New Orleans Stock Exchange, ainsi qu'un quart d'intérêt indivis sur une assurance due sur la vie de C. Feinor par le New Orleans Stock Exchange, le dit montant d'assurance est de $1,065. 00. Les trois autres quarts ont été payés à Mme Feinor et le reste un quart, c'est-à-dire $266. 25, est sujet à une réclamation et due à la dite Exchange une somme de $184. 00, le tout selon un inventaire.
Conditions—Comptant avant le transfert.
22mai—22 29—juin 5 12

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Chas. Hensley.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 17,670.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 26 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 20 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'ilet No 59, qui est compris entre les rues Carondelet Walk, Prieur, Roman et St-Louis, mesurant, au pied américain, 28 pieds 2 pouces de face à la rue Roman sur 139 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté de la rue Carondelet Walk, 143 pieds 5 pouces sur le côté vers la rue St-Louis, 13 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond. Ensemble avec tous les droits, voies qui y appartiennent.
Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886, en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
21mai—21 22 29 juin 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Souliers, bottes, peaux, magasin de cuirs, installations, meubles de maison, etc.

Dans l'affaire de la Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 17,426.

Vente de syndic.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—JEUDI, 10 juin 1886, à 10 heures et demie, au local No 48 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, en date du 27 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les marchandises de la dite insolvable qui se trouvent dans le local ci-dessus décrit et consistant en bottes, souliers, peaux, machine de cuir, outils, installations, comptoirs, vitrines, meubles de maison et autres effets, etc. etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
30mai—30 juin 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goélette Al. W. D. Jones A l'encan.

Succession de Henry Bowmann.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.—No. 17,221.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 5 juin 1886, à 10 heures du matin, dans le vieux Bassin, au pied de la rue Derbigny, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, en date du 18 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine goélette ou vaisseau connue comme W. D. Jones, de la Nouvelle-Orléans de la longueur de 35 5|10 pieds, de la largeur de 15 5|10 pieds, de la profondeur de 3 pieds et d'une capacité de 7 tonnes nette, ensemble avec le corps de ladite goélette, et particulièrement les matures, cordages, canots, gréements, câbles, chaînes, appareils, meubles et tous ce qui appartient à ladite goélette; a été construite à Clio, Louisiane, en 1882 et jaugée dans le port de la Nouvelle Orléans, le 1er août 1882 et elle a reçu sa licence des autorités des Etats Unis en ce port sous l'autorisation des licences No. 72.

Conditions—Cet encan étant le second et dernier, la propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et droits du vendeur sur la propriété vendue; le dit billet portant intérêt à raison de 8 0|0 par an à partir du jour de la vente. L'acte devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles en 5 0|0 pour frais d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection de la somme, et la police d'assurance transférée.

Acte de transfert pardevant Ch. E. Sel, notaire, au frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
20mai—20 22 29 juin5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Dans l'affaire de John Koehl vs Wm Koehl et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,344—Division D.

Vente positive pour effectuer un partage, à des conditions faciles et à un long crédit.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 19 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, conformément et en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, rendu et signé le 17 mai 1886, décrétant un partage, je vendrai la propriété ci-après décrite:

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 3, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Quatrième et Washington mesurant 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de large dans le fond, 117 pieds 6 pouces et 2|3 ligne de profondeur du côté du lot No 2 et 111 pieds 5 pouces et 3|5 de ligne de l'autre côté du lot No 4.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, arrangée comme magasin au rez-de-chaussée et résidence au premier.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit avec des billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement. L'acte de vente pardevant Chas E. Sel, notaire, et portant toutes les clauses usuelles de garantie, telles que 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, l'assurance et la police transférée. L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.
18 mai—18 22,29—5,12,19 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Des propriétés de valeur enjolivant les quartiers où elles sont situées, dans le Premier et le Sixième Districts.

Succession de John F. Beckman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No. 12,810.

Vente à conditions faciles pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 5 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde St-Charles conformément et en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, dans l'affaire de Wm. Stolzenthaler, administrateur, vs. John F. Beckman et als., No. 17,247 du dossier de la dite Cour, rendu le 20 avril et signé le 26 avril 1886, décrétant un partage, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et ce qui y appartient, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg Annonciation, dans l'ilet borné par les rues Race, St-Jean-Baptiste, Orange et Religieuses, formant une des encoignures des rues Race et St-Jean-Baptiste, mesurant environ 32 pieds de face à la rue Race sur 64 pieds de profondeur et face à la rue St-Jean Baptiste, mesure anglaise.

2° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg Annonciation, désignés par les Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 20, compris entre les rues Race, St-Jean-Baptiste, Orange et Religieuses, mesurant chacun, en mesure anglaise, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Race sur 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., situés à Hurstville, qui fait actuellement partie du Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 14 et 15 dans l'ilet No. 23 borné par les rues Live Oak, Magazine, Eleanor et Bloomingdale, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., situés à Hurstville, faisant actuellement partie du Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 16 et 17 dans l'ilet No. 23 borné par les rues Live Oak, Magazins, Elleanor et Bloomingdale, et mesurant comme suit: Le lot No. 16 a 30 pieds de face à la rue Live Oak sur 150 pieds de profondeur, et le lot No. 17 a 44 pieds, 2 pouces de face à la rue Live Oak sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de Bloomingdale, et 32 pieds, 1 1|2 pouce dans le fond.

Conditions.—Un tiers comptant, et la balance à un an de crédit en billets divisés à la convenance des parties intéressées, avec 8 pour cent d'intérêts sur les dits billets, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour forcer la collection: les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1886, au-dessus du montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert J. Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt en argent de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Voir les plans à la Bourse.
2 mai—2 8 15 22 29—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans les Premier, Second et Sixième Districts de cette ville.

Succession de W. J. Castell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. No 15,964.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 19 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 13 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Royale, St-Louis et Bourbon, mesurant 25 pieds 5 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 156 pieds 9 pouces et 3 lignes sur le côté vers ou le plus près de la rue Royale de 63 pieds 2 pouces sur le côté opposé à la dite profondeur, le dit lot ouvre de 7 pieds une ligne se dirigeant vers la rue Bourbon, et de là, une autre profondeur de 93 pieds 3 pouces et 5 lignes à l'extrême ligne du fond, sur laquelle le dit lot a une largeur de 31 pieds 6 pouces, le tout au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connu comme le No 71 rue Conti.

2° Cinq terrains dans l'ilet borné par les rues Perrier, Plaquemines, Dufossat et Belcastle, désignés par les Nos 11 à 15 et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces, le terrain No 11 formant le coin des rues Perrier et Dufossat.

3° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 29, 30 et 31, dans l'ilet No 613, borné par les rues White, Gravier et Dupré, les dits lots mesurant comme suit: Les lots Nos 29 et 30 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces et une ligne de face sur la rue White et le lot No 31, 30 pieds 11 pouces de face à la rue White, tous les trois ayant une profondeur de 144 pieds.
Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 19

Succession de Charles Oster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,007—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Vve Thérésa Oster, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4juin—4,9,13

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Succession de Mme Hypolite Louise Devolle, Veuve de Henry Michel.

No 14,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Jolie maison de résidence en briques à étage rue Bourbon, No 187.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 juin 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 10 mai 1886, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourbon, Dauphine, Ste. Anne et Dumaine, décrit dans le titre comme contenant environ 48 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds et diminuant un peu dans le fond, mais lequel en réalité mesure 48 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Ste. Anne, 90 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Dumaine, à laquelle profondeur le dit lot s'élargit de 10 pieds 9 pouces sur une seconde profondeur de 37 pieds 3 pouces 5 lignes sur une largeur dans le fond de 59 pieds 10 pouces 3 lignes d'après mesure actuelle ainsi qu'il appert par arpentage et plan faits par Edgar Pilié, architecte et arpenteur, en date du 8 août 1885; ensemble une résidence en briques à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, antichambre, office et galerie sur le derrière, et à l'étage supérieur quatre chambres à coucher, cabinet de toilette, galerie ouverte sur le derrière, chambre à bain et cabinet; une bâtisse en briques à étage dans la cour ayant 7 chambres, water-work, lieux d'aisance, cour en partie carrelée en pierres plates et en briques, porte cochère, etc., etc.
Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes pour l'année 1886.
12mai—12,15,22,29—5,12 juin.

Maison double rue Mandeville No 174.

ACTION EN PARTAGE.

Valentine Fricke vs Lena et Louise Fricke et al.

No 17,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 juillet 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 21 mai 1886, la propriété suivante savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Bons Enfants et Morales, lequel lot de terre mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur; ensemble une maison double, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie derrière communiquant avec la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux corps de logis.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes pour l'année 1886 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant R. C. Stockton et Jas Davignaud, notaires.
30 mai—juin 5, 12 19, 26—juil 3.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Quincaillerie pour constructeurs, articles de ménage, ustensiles pour cuisine et chauffage, articles de ferblanc, de bois et articles du Japon, paniers à charbon, appareils à tuyauter, glacières et un vaste assortiment de marchandises vendables et désirables en lots à la convenance des acheteurs dans l'affaire de

J. H. Chapman vs. Ses créanciers.

Dossier No. 16,884

Pour du comptant. A l'enchère publique.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 9 juin 1886, à 10 1|2 heures du matin, sur les lieux, 99 et 101 rue du Camp, un peu en deçà de la rue Poydras dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un arrêt de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 mai 1886, et d'un ordre supplémentaire du même magistrat daté du 28 mai 1886, dans l'affaire ci-dessus de J. H. Chapman vs Ses créanciers, dossier No 16,884, il sera vendu—

Tout le contenu des magasins ci-dessus mentionnés, comprenant un vaste assortiment d'outils de constructeurs, d'articles de toilette, stoves de cuisine et calorifères réfrigérateurs, glacières, fontaines, grates et manteaux de cheminées en ardoises, etc., etc., paniers à charbon, ferblanterie articles du Japon et en bois sorteries, coffres-forts de bureau, desks, coffret-fort, plateformes entourées, étagères etc.

LE BAIL non expiré dudit local finissant le 30 septembre 1886 à $125 00 par mois.
Conditions—Comptant avant livraison.
29 mai—29 juin 2 5 au jour

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et maison de résidence, No 146 rue du Camp, entre les rues Lafayette et Girod.

Succession de Mme Anne McMahon, épouse décédée de John Mullan, Dossier No 17,489, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 26 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 26 mai 1886, dossier No 17,489 pour le compte de la succession de Anne McMahon, épouse décédée de John Mullan, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp, Magazin, Lafayette et Girod, désigné par le No. 7, et mesurant 30 pieds 10 1|2 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 111 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée à l'arrière de la propriété et ouvrant rue Girod, appartenant en commun à cette propriété et à d'autres propriétés dans le carré; le tout en sus d'un plan de Williams & Patton, architectes et voyers, sur les lieux de la vente.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, ayant une bâtisse de dépendance de deux étages portant le No 146 rue du Camp, occupée comme magasin et maison de résidence par John Mullan, marchand de vêtements confectionnés.

Il y a partout dans la maison le gaz, des installations, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions. Comptant au livrant les titres. Dix pour cent à payer comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27mai—27 30—juin 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles.

Une résidence en bois à deux étages, coin des rues Melpomène et Bassin, près du Marché Dryades.

Succession de Allen Cousley, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 5 juin 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 28 avril 1886, dossier No 4985, pour le compte de la succession de Allen Cousley, décédé, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Bassin, anciennement White, et Franklin, anciennement Benton, désignés par les Nos 1, 2 et 3, contigus les uns aux autres et mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 forme le coin des rues Melpomène et Bassin et mesure 32 pieds 0 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur et façade à la rue Bassin de 81 pieds 8 pouces.

Lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces.

Le lot No. 3 est la partie du fond du lot No. 1 et mesure 36 pieds 1 pouce de face à la rue Bassin sur une profondeur de 32 pieds 6 pouces.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan par William & Patton, architectes et arpenteurs, qu'on peut voir à l'endroit de la vente et daté —— mai 1886.

Les améliorations consistent de, à savoir:

Sur le lot No. 1. Un joli cottage double en bois et couvert en ardoises, contenant environ 8 chambres en tout, citerne, hangars, etc., rapportant $25 par mois.

Sur le lot No. 2. Une résidence en bois à double corps de logis à deux étages, contenant 5 ou 6 chambres en tout, citerne, hangars, etc., rapportant $16 par mois.

Sur le lot No 3—**Un joli cottage couvert en ardoises** contenant 5 chambres, citernes, hangar, etc., rapportant $12 par mois, toutes des maisons confortables en très bon ordre et à un ilet seulement des chars de la rue des Remparts, et à deux ilets du marché Dryades, bonne propriété pour habiter ou pour donner des revenus.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles, du jour de la vente, les acquéreurs assumeront en plus, les taxes dues et exigibles en 1886 et feront un dépôt en argent de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
2mai2,9,16,25,30—5juin.

Elégante résidence en briques.

No 265 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

L'ANCIENNE RÉSIDENCE PEMBERTON.

Elégante, confortable, en parfait ordre.

Il faut la visiter pour bien l'apprécier.

A un long crédit............A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 5 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu—

La Magnifique, Elégante et Confortable Résidence en briques à trois étages ayant sur la façade au 2me et 3me étages une verandah en fer, elle est connue comme le No 265 rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital (ilet borné par la rue Bourgogne), 2me district de cette ville, avec bâtisses au fond, en briques, à deux étages, et recouvertes en ardoises et ayant en tout, deux salons doubles, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine, cave et environ 9 chambres à coucher, cheminées en marbre dans les principales chambres gaz et installations de gaz partout, les murs élégamment tapissés et décorés. Les bâtisses devant et au fond sont reliées par une lucarne, cour et cour de côté, trottoirs pavés, une grande citerne neuve, hydrant, etc., la rue face à la propriété est pavée en pierres carrées, le tout en bon ordre et rapportera de suite $900 par an, à tout d'après un plan par Williams & Patton, architectes et arpenteurs qui peut être vu à l'endroit de la vente, et la propriété peut être visitée avec une carte de l'encanteur.

Les terrains mesurent 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 69 pieds 3 pouces et 2 lignes.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 pour cent à payer comptant sur les lieux par l'acquéreur et celui-ci assumera les taxes de 1886.

Actes de vente pardevant Jas. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 Mai—16, 23, 30 à la date.

VENTES A L'ENCAN

PAR J. C. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur rue Terpsichore, entre les rues St. Charles et Prytanée.

Un morceau de terre en arrière de la propriété ci-dessus.

Un quart d'intérêt dans le magasin No 146 rue Poydras, près de la rue St. Charles.

Succession de Mark H. Applegate.

No 15,596.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. C. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 4 rue Carondelet—SAMEDI, 3 juillet 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" daté le 26 mai 1886, les propriétés décrites ci-après, appartenant à la succession sus-dite:

1° **Un lot ou portion de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **St-Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore,** et désigné comme lot No. 3 d'après le plan de Moelhausen, lequel dit lot ou portion de terre mesure 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Aussi un morceau de terre contigu au fond de la propriété susdite, mesurant 13 pieds sur une ligne parallèle à la rue St-Charles et 20 pieds sur une ligne parallèle à la rue Terpsichore.

2° **Une quatrième partie indivise** dans ce lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, North, St-Francis et St Charles, mesurant 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Poydras, sur 74 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur: sur le dit lot a été érigé la bâtisse connue comme le No. 146 rue Poydras.

Conditions—Comptant—Les acquéreurs assumeront, au-dessus de leurs adjudications, toutes les taxes dues et payables en 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
1er juin—1er 5 12 19 26—juil 3

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, à l'encan.

Succession d'Edouard Reilly et d'Ellen Tierney, sa veuve.

No 15,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 26 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 mai 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le carré d'ilet borné par les rues Septième, Harmonie, St David et Liberté. Les terrains sont désignés par les Nos 10 et 18, et ont les dimensions suivantes:

Le terrain No 10, de façade, 28 pieds, de profondeur, 75 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 18, de façade, 28 pieds et 2 pouces rue Harmonie; de profondeur, 75 pieds du côté du terrain No 19; 78 pieds du côté du terrain No 18; et 28 pieds de largeur sur la limite intérieure le séparant du terrain No 19, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1886 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant A. Hero jne, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 mai—5, 12, 19, 26 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Prytania, entre l'Avenue Napoléon et la rue Berlin.

Succession de Williams Nides.

No 16,793—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 10 mai 1886, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, sur le côté Ouest de la rue Prytania entre Berlin et l'Avenue Napoléon, ilet par la rue Pitt désigné comme lot No 16, et mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente comptant—L'acquéreur assume le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1886, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Alphonse Philips, notaire.
11 mai—15, 22, 29—juin 5,12.

Propriétée à Milneburg.

Convenable pour les affaires, pour un Club ou résidence.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 5 juin 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, les propriétés suivantes, améliorations situées à **Milneburg**, dans l'ilet borné par les rues **Columbia, Frankfort, Union et Trifle**, ne situant tel pieds de face à la rue Columbus sur 120 pieds de profondeur... [illegible] ...des améliorations comprennent une maison à deux étages, nouvellement construite en bois, couverte en ardoises et ayant huit chambres, cuisine, galeries et gaz, etc.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans en billets garantis par hypothèque sur la propriété, avec intérêt à 8 pour cent par an, l'acquéreur assumant les taxes et faisant un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—juin 5 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Deuxième District, à l'encoignure des rues Bienville, Front et Clay.

Robert Carey vs. Maurice F. Garvey.

No 17,354—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juin 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu le 19 avril 1886 et signé le 21 avril 1886, par l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Division A. de la dite Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur à savoir—

Quatre lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, dans l'ilet No 3, et qui est borné par les rues Clay Front, Douane et Bienville, et désignés comme les Nos. 9, 10, 11 et 12 du dit ilet sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville, daté du 21 mai 1866, et en vertu de W. J. Castell, ancien notaire. Les lots Nos 9, 10 et 11 mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face sur chacune des rues Clay et Front, sur une profondeur de 119 pieds 10 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot No 12 touche au lot No 11 et mesure 25 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Clay et 26 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Front, sur une profondeur du côté de 119 pieds 9 pouces 2 lignes sur la rue Bienville et 119 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 11 et forme l'encoignure des rues Clay et Bienville et Front et Bienville. La propriété ci-dessus sera vendue sujette à un bail maintenant existant et expirant le 30me jour de septembre 1886.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un an avec une hypothèque portant intérêt à raison de 7 pour cent par an avec toutes les clauses usuelles de garantie, privilège de vendeur, transfert de la police d'assurance, assumera le paiement de toutes les taxes durant 1886 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero Jr., notaire.
4mai—4 15 22 29 juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de Famille, rue Sixième,

Entre les rues Magasins et Camp.

Sucession de William S. Delaney.

No 14,855—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement ou ordre de l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:

La résidence en bois à deux étages, au No 173 rue Sixième, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Washington, Camp et Magasin.

Le terrain mesure 57 pieds, 2 pouces de face à la rue Sixième sur 120 pieds et 5 pouces de profondeur. La bâtisse est contiguë à celle de J. B. Sinnott, Esq.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de quatre billets, portant lien du vendeur, de $1000 chacun, payable respectivement en 2, 3, 4 et 5 ans après leur date du 28 septembre 1883, et portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses de garantie usuelles, et la balance du prix de l'achat devant être payée comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues durant 1886, et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Alphonse Philips, Esq., notaire public.
30 mai—juin 5 12, 19 26—juil 3

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,

No 220 rue Washington,

Dans l'affaire de l'interdiction de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 10,113—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 juin 1886, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 19 mai 1886, il sera vendu, à l'encan, à savoir—

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg Livaudais, dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 103 du dit faubourg; le dit ilet étant borné par les rues Nayades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et Sixième, d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, en date du 5 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No. 48 sur un plan du dit ilet fait par H. Mulhausen, architecte et voyer, le 23 décembre 1844, et déposé comme plan No 2 en l'étude de Daniel Israël Ricards, anciennement notaire en cette ville) actuellement borné par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery.

Le dit lot mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Washington, entre les rues St-Charles et Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 220 rue Washington.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22mai—22 29 juin5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une pension, d'une buvette, d'un salon d'huitres, d'un restaurant, etc., avec le bail, etc.

M. M. BORGES

Contre ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 17,519.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI, 14 juin 1886 et les jours suivants, à 10 h. du matin, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mai 1886, dans l'affaire ci-dessus, sur les lieux, Nos 109 et 111 rue de la Douane, entre Royale et Bourbon et coin Bienville et Passage de la Bourse (la vente commencera sur les lieux, 109 rue de la Douane) le contenu des dites maisons comprenant:

600 lots de meubles meublant, le restaurant, la buvette, le salon d'huitres et les accessoires, le tout conformément à l'inventaire enregistré.

Aussi, le droit d'occupation sans que l'acquéreur assume le loyer des maisons en briques à trois étages Nos. 109 et 111 rue de la Douane, pendant le terme non terminé des baux respectifs qui expirent le 30 septembre 1886, et des étages supérieurs de la maison No 76 Passage de la Bourse, coin Bienville pendant le terme non terminé du bail qui expire le 1er août 1886.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.
1er juin—1, 5, 10 à vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Fabrique de Tabac de DELPIT,

Avec tous ses vastes accessoires, sa clientèle, ses marques de fabrique, médailles, brevets, comptes, réclamations, billets à ordre, appareils, étagères, meubles de bureau, bail, etc., etc.

Deux chevaux, un élégant buggy, un wagon, un vieux buggy.

Joseph Alfred Dufilho contre ses créanciers.

No 17,343—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, 46 rue Royale—LUNDI, 7 juin 1886, à 11 heures du matin il sera vendu à l'encan aux Nos 13 et 15 rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1886, dans l'affaire ci-dessus:

Tout l'ETABLISSEMENT DE TABAC connu sous le nom de "Fabrique de Delpit", tel qu'il est exploité aux Nos 13 et 15 rue St Louis, dans le Second District de cette ville, et au rez-de-chaussée de l'édifice adjacent No 11 de la même rue; ainsi que tout le stock de marchandises se trouvant dans les dits édifices et dans l'entrepôt au fond du No 17 rue St Louis, consistant en tabac à priser, tabac en feuilles, tabac à chiquer, cigares fins en pipes, pipes de bruyère et autres, porte-cigares et porte-cigarettes, tuyaux de pipes, tabatières, assorties, et autres articles appartenant au même genre d'affaire.

Aussi, toutes les installations, tous les comptoirs, étagères, bureaux, meubles, pendules, vitrines, machines à vapeur, machines à couper le tabac et autres dans les dites bâtisses, de même que la clientèle de la maison, le nom de la fabrique, ses patentes, marques de commerce, médailles et certificats obtenus à diverses expositions.

Aussi, tous les comptes, toutes les réclamations contre les débiteurs de la dite **Fabrique Delpit** et tous les billets à recevoir, dont la liste peut être vue au bureau des encanteurs et les timbres du revenu intérieur en mains.

Enfin, tout ce qui se trouve dans les dites bâtisses ou au dehors y appartenant ou faisant partie du commerce, sans exception ni réserve.

Le bail non expiré de toute la bâtisse du dit Alfred Dufilho, Nos. 13 et 15 rue St Louis et le rez-de-chaussée de la bâtisse adjacente No. 11 rue St Louis expirant le 30 septembre 1888 à raison de $200 par mois ... [illegible] ... de payer $75 par mois pour les dits.

Aussi, un élégant buggy, un vieux buggy, un wagon et deux chevaux.

Le tout ... [illegible] ... sera premièrement offert en bloc, et si l'enchère n'est pas satisfaisante, alors les objets ci-dessus seront vendus séparément, toutes les enchères concernant le bail assumé à la même enchère.
Conditions—Comptant sur adjudication.
25 mai—25,29—juin 3 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MULETS, MACHINES, ETC.

MICOLO & LACAZE
vs
LEURS CRÉANCIERS.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,051.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—MARDI, le 8 juin 1886, à 10 heures 30 A. M., il sera vendu sur la Levée au pied de la rue Bienville en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1886, dans la susdite affaire les objets suivants à savoir:

Deux machines portatives.
Deux batteuses.
Une Rice Drill Machine.
Cinq mulets.
Cinq charrues, 3 charrettes, 2 élévateurs ou syphon, 4 herses, un paquet de faulx avec manches, un paquet de fourches sans bois, un mortier de fer, une meule à repasser, etc.
Conditions—Comptant sur adjudication.
25 mai—25, 29, 3 juin à la vente.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Succession de Rainold Winningkoff.

No. 17,257—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 26 juin 1886, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles, sur la rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 mai 1886, pour le compte de la dite succession la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Annette et Girod, dans l'ilet borné par les rues Annette, Girod, Urquhart et St Bernard en cette ville, mesurant 30 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes et de face à la rue Girod.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un crédit d'un an, avec un billet garanti par hypothèque sur la dite propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès, les améliorations assurées et la police transférée au vendeur.

L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes de 1886.

Acte de vente pardevant John L. Lareache, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22mai—22 29—juin 5 12,19,26

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

VENTE DE SYNDIC.

Chaussures, Bottes, Malles, Valises, Etc.

Mme M. Heiman vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 17,643, Division C—En vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Monroe, juge de la Cour Civile de District, rendu le 28 mai 1886, dans l'affaire ci-dessus, par autorité de Isidore Heiman, syndic, je procéderai à la vente à l'encan LUNDI, 14 juin 1886, à 11 heures, au local 153 rue Poydras, près Carondelet, de tout le contenu du magasin de chaussures, consistant en bottes, souliers, malles, valises, étagères, nattes, installation de gaz, etc. Aussi, les comptes à recevoir et le bail du dit local expirant le 30 septembre 1887, sujet à un loyer de $60 par mois. Le tout conformément à un inventaire qui sera exposé au local le jour de la vente.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.
1juin—1,5,12,13

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Dans l'affaire de Jacob Voelkel vs Magdelina Rosser et als.

No 17,345—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 10 juin 1886, à midi, à la résidence No 876 rue Preston, coin l'avenue Nashville, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, le 16 avril 1886 et signé le 21 avril, il sera vendu à l'encan—
Un lot de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
30 mai—5, 10 juin.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Vache, 1 Veau, 1 Mulet, 1 Truie, 1 Charrette.

Succession de Charles Rolling

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 16,413.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—MERCREDI, 9 juin 1886, à 11 heures A. M., au local près Millaudon's Place, Half Way House, (cars de la rue Canal), en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour en date du 27 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessus mentionnée.

Le tout conformément à un inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
30 mai—30, juin4,9

L'Abeille de la ...
Bureaux: No ...
NOUVEL...
SAMEDI, 5 ...

VAPE...
COMPAGNIE ...
TRANSAT...
Entre New ...
CANADA, Padel...
LA CHAMPAGNE, ...
LA NORMANDIE, ...
AMERIQUE, Baquesne
LABRADOR, P. d'...
Prix du ...
Première cabine (via ...
Billets aller et ...
Entrepont, $25, avec ... comprenant vin, ...
Pour fret et passage, ...
P. S.—Chèques sur la ... de Paris
COMPAGNIE ...
Ligne Directe ...
Château Lafite, Château Margaux, ...
Le CHATEAU M... York Mercredi, le 23 ...
2juin—3mois MJS
Ligne ...
Le vapeur MARSEIL... pour le Hâvre vers le 10 ...
9mai—1mois
RED STA...
Steamers de la malle ... partant tous ...
ENTRE NEW-Y...
LE RHONE, ... HOLLAND ...
Prix ...
1re cabine $60 à $100 ... $180. 2e classe $45 ... et retour, $90.
Peter Wright & ...
No 55 ...
A. K. MILLER & ... F. E. GUEDRY, 19 ... Ed. A. YORKE, com...
4 nov—f5 1 an
LIGNE ...
POUR NEW-YORK
Partant Mercredi ...
Cette ligne ... KNICKERBOCKER. LOUISIANA.
Le steamer ...
Partira de son quai au ... ASSURANCE PAR ...
Passage—Cabine... Entrepont ...
Cette ligne prend du ... ... pour Liverpool.
Pour fret ou passage ...
MANDEVILLE ...
NEW CA...
Lundi et Jeudi, pour Lewisburg, ...
Mardi, vendredi et ...
EXCUR...
Le steamer part de ...
De Old Landing ...
Les eaux et le ...
Ligne régulière du ...
Part tous les LUNDIS, ... VENDR...
Pour Donaldsonville, et ...
Part tous les MERCR... SAMEDIS, à 5 ...
1er sept ...
CHEMINS ...
LOUISVILLE, N...
TEXAS RA...
MISSISSIPPI VA...
Arrivées ...
No 1..........9:00 A. M.
No 3..........6:50 P. M.
No 5..........10:00 A. M.
Les trains Nos 1 et 2 ...
Les trains Nos 3, 4, 5 et ...
Tous les trains ... JOHN ...
A. J. KN... R. F. ...
24 nov—
Route du Sud ... Southern Pacific Co. Morgan's La. & Tex. R. ...
Départ de la N-Orléans.
No 50 Local ..8.10 a m
No 20 Califo'a.7:30 p m
Chars-dortoirs entre ... la Californie; un seul ... San Francisco.
A. C. HUTCHIN... J. G. SCHRIEVER ...
17 mai 84—1 an

FEUILL...

Commencé le 5 juin.

Romand...

HENRY RA...

PREMIÈRE ...

"Voilà qui est fait ... —installé au tribunal ... de la République, ... locataire chez Mme ... Paris. C'est ma ... me sens presque las ... lommiers, procureur ... trois ans de ... d'âge, et déjà fourbu ...
"Hélas! mon bon ... de s'éprendre d'une ... des morts, de croire ... se réaliser et se fixer ... tion humaine, et qu'il ... où l'âme se meuve ... d'autres! Le vulgaire ... que, seule, la robe du ... nir pour celui qui ... pour Hercule la ... du centaure: un ... rode la chair et ... magistrat! et ... tant d'autres ... tôt, en un bel accès ... qui, la vie durant ... épaules et vous ... Je t'entends d'ici, ...